

Appel à candidature à un poste de « Technicien forestier territorial secteur Nièvre » (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

Bourgogne-Franche-Comté

<u>Intitulé du poste :</u>	« Technicien forestier territorial secteur Nièvre » (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	CDI à temps complet de droit public, selon statut des personnels du CNPF (décret 2009-547 du 15/05/2009) ou fonctionnaire en détachement ou position normale d'activité. Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Traitement indiciaire selon grilles statutaires du CNPF (reclassement en fonction de l'expérience professionnelle antérieure) et régime indemnitaire afférent ou grilles fonction publique Etat. Fourchette : entre 31.6K€ et 41.2 K€ bruts/an
<u>Résidence administrative :</u>	Nevers (58)
<u>Prise de poste prévue :</u>	Au 1^{er} octobre 2024 (adaptable en fonction des disponibilités)

Présentation du CNPF et du contexte de la mission

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire métropolitain. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La forêt nivernaise occupe 33% du territoire soit 223 000 Ha. La forêt privée représente $\frac{3}{4}$ de la surface forestière de production (168 000 ha) dont près de 110 000 ha gérés selon un document de gestion durable. Les deux productions phares sont les grumes de chênes (2^{ème} position au national) et la production de merrains (1^{ère} position au national). La Nièvre est également productrice de douglas.

Suite au départ de l'un de nos techniciens, nous recherchons une personne motivée qui souhaite rejoindre notre équipe pour faire vivre ce secteur dont les enjeux sont essentiels.



Description du poste

Sous l'autorité de la responsable départemental de la Nièvre, les actions qui seront conduites par notre futur(e) technicien(ne) seront les suivantes :

- Instruire les Plans simples de Gestion, CBPS et les demandes de coupes,
- Conseiller les propriétaires en s'appuyant sur les outils d'aide à la décision (Bioclimsol, Indice de Biodiversité Potentielle ...),
- Vulgariser la gestion forestière durable, conseiller les propriétaires et animer des réunions
- Suivre et développer des références techniques installées en Nièvre,
- S'impliquer dans des conventions régionales,
- Mettre à jour les bases de données du Système d'Information Géographique régional.

Profil recherché

Formation – expériences

- Niveau BTS, spécificité « Gestion forestière »/ Licence professionnelle « Conseiller forestier » ou tout autre diplôme de niveau Bac+2,
- Bonnes connaissances des acteurs du milieu forestier,
- Bonnes connaissances sylvicoles,
- Capacité d'animation et aptitude à s'insérer dans une équipe,
- Maîtrise des logiciels informatiques courants et qualités rédactionnelles,
- Maîtrise des outils cartographiques SIG, type MapInfo ou QGis,
- Permis B valide obligatoire,
- Une première expérience dans le domaine forestier serait appréciée.

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuels et 19 RTT, (au prorata selon la présence et la quotité de travail),
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur,
- Télétravail possible,
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% dans la limite du plafond légal, forfait mobilité durable,
- Mutuelle obligatoire avec participation de l'employeur à hauteur de 50%.

Personnes à contacter

- Betty MOLINIER-DOUCET, Responsable de l'antenne Nièvre : 06 20 63 56 64
- François JANEX, Directeur : 06 71 01 65 59

Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **25 août 2024** un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé,

par mail ou par courrier à :

CNPF Bourgogne-Franche-Comté,
18 boulevard Eugène Spuller
21000 DIJON

bfc@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra le **3 septembre après-midi**, dans les locaux du CNPF BFC.